

Institut paramédical du CHU Reims

Aides-soignants

TITRE RNCP 40692 - Niveau 4

Prérequis

- Âge requis : 17 ans au moins le jour de la rentrée
- Certificat médical attestant de l'aptitude physique et psychologique à la profession d'Aide-Soignant
- Certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur

Durée

La durée des études est de 44 semaines réparties entre cours théoriques et stages :

22 semaines d'enseignement théorique soit 770 heures en Institut de Formation et/ou à distance

22 semaines de d'enseignement en stage soit 770 heures : 3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines

Modalités et délais d'accès

SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION AIDE SOIGNANT(E)

L'institut de Formation d'Aide-Soignant de Reims organise une rentrée :

- En septembre 2026 (50 places),
- En janvier 2027 (30 places).

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation. A partir des éléments présentés, le jury appréciera les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation d'aide-soignant, selon les critères et attendus nationaux (se référer au site internet pour connaître la liste exhaustive).

SÉLECTION POUR L'ENTRÉE EN FORMATION EN DEHORS DE LA SÉLECTION

20 places sont réservées à l'IFAS de Reims pour certains professionnels (voir la liste sur le site internet).

La formation est éligible à l'apprentissage : les candidats ou leurs employeurs doivent candidater en s'adressant au secrétariat de l'IFAS.

Objectifs

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

Bloc 2 - Évaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

- Évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Établir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

Bloc 5 - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité

Passerelles, suites de parcours, cursus partiel

Sous réserve d'être admis à suivre la formation dans les conditions fixées par l'arrêté du 7 avril 2020 modifié, des équivalences de compétences, de blocs de compétences ou des allègements partiels ou complets de certains modules de formation sont accordées aux élèves titulaires des titres ou diplômes suivants :

- Le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (329 h de formation théorique – 245 heures de formation en stage)
- Le diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (553 heures de formation théorique – 595 heures de formation en stage)
- Le diplôme d'Etat d'Ambulancier (574 heures de formation théorique – 595 heures de formation en stage)
- Le diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (553 heures de formation théorique – 420 heures de formation en stage)
- Le diplôme d'Etat d'Aide Médico Psychologique (553 heures de formation théorique – 420 heures de formation en stage)
- Le diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (553 heures de formation théorique – 420 heures de formation en stage)
- Mention Complémentaire d'Aide à Domicile (553 heures de formation théorique - 420 heures de formation en stage)
- Le baccalauréat professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) (511 heures de formation théorique – 490 heures de formation en stage)
- Le baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP) (371 heures de formation théorique – 350 heures de formation en stage)
- Le titre professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (567 heures de formation théorique – 595 heures de formation en stage)
- Le titre professionnel d'Agent de Service Médico-Social (602 heures de formation théorique – 595 heures de formation en stage)

Méthodes mobilisées

L'enseignement comprend 10 modules organisés en 5 blocs, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe, d'apprentissage pratique notamment en simulation.

Modalités d'évaluation

- Épreuves écrites : étude de situation
- Épreuves orales : étude de situation
- Épreuves de pratiques simulées en ergonomie
- Évaluation des compétences en stage

Accessibilité aux personnes handicapées



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale. Pour plus d'informations, contactez nos référents handicap : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Tarifs

Frais de dossier : 100€
Frais de scolarité : 6200€ pour une formation complète



Institut de Formation d'Aides-Soignants - CHU de Reims
45, rue Cognacq-Jay - 51092 Reims CEDEX
03 26 78 74 95
ecole.as@chu-reims.fr

